



Jean-Christophe Paquier
Maire d'Écuellles



Moret-sur-Loing
La porte de l'histoire

Patrick Septiers
Maire de Moret-sur-Loing
Président de Moret Seine & Loing

«Pour l'avenir de nos communes»

Cher(e)s ami(e)s,

En mars dernier, vous avez réélu, à une large majorité, les équipes sortantes que nous conduisons à Moret-sur-Loing et à Écuellles. Conscients de nos responsabilités, nous nous sommes interrogés sur l'avenir de nos communes et la meilleure façon de poursuivre nos actions pour un développement harmonieux et équilibré de notre territoire favorisant le bien être de nos habitants.

A travers l'histoire, nos deux communes ont développé une grande complémentarité. Aujourd'hui, Écuellois et Morétains se retrouvent régulièrement au sein des mêmes associations, partagent les mêmes équipements qu'ils soient communaux, d'Etat (perception, commissariat), départementaux (collège, pompiers), gare, paroisse, commerces... Les élus travaillent ensemble à la mise en œuvre de mêmes projets de développement au sein de la CC Moret Seine et Loing et dans de nombreux syndicats intercommunaux.

Valoriser notre complémentarité et notre expérience pour l'avenir de notre territoire et se créer un destin commun, ne serait-ce pas une bonne idée ?

Parallèlement, les baisses de dotations de l'Etat, des subventions, la croissance des dépenses contraintes vont entraîner de plus en plus de difficultés. Nos communes de petites tailles perdront de l'influence dans les regroupements qui nous seront imposés dans l'avenir.

Nous préférons avec vous, prendre en main notre destin dans un projet novateur, porteur d'avenir et ayant du sens.

Notre projet permettra de faire face aux difficultés actuelles et futures. Tout en conservant les identités de nos communes, il mutualisera nos ressources humaines et financières par une gestion génératrice d'amélioration des services, d'efficacité et d'économies importantes.

Celui-ci bénéficiant de fortes incitations financières de l'Etat, permettra la réalisation des engagements pris par chaque équipe en mars dernier, de diminuer la pression fiscale.

Une charte les garantira.

Ensemble nous ferons plus.

Nous avons décidé de proposer aux Conseils Municipaux d'Écuellles et de Moret-sur-Loing la création d'une Commune Nouvelle, le 1^{er} janvier 2015. Dans ce projet, nos communes historiques garderont leurs noms, leurs limites territoriales et une grande autonomie.

Ensemble nous préserverons l'identité de nos communes.

La réalisation d'une médiathèque beaucoup plus ambitieuse pour des coûts d'investissement et de fonctionnement beaucoup moins importants est programmée, elle répondra, en mieux, à nos engagements électoraux.

Ensemble, nous ferons mieux et moins cher.

Nos deux communes, parmi les membres fondateurs du District il y a quarante ans, ont su développer avec succès cette intercommunalité. Elles constituent le cœur historique de notre Communauté de Communes.

Unies dans cette Commune Nouvelle, elles seront incontournables dans les décisions futures de regroupement avec d'autres collectivités.

Unies dans cette Commune Nouvelle, nous continuerons à développer des services et des équipements nouveaux pour tous les habitants.

Unies dans cette Commune Nouvelle, Moret sur Loing et Ecuellles conserveront leur identité, leur patrimoine et leurs traditions qui sont les racines sur lesquelles se construira notre avenir commun.

Nous vous invitons avec vos conseillers municipaux à participer à cette nouvelle étape, entre Ecuellles et Moret-sur-Loing qui, nous en sommes persuadés, assurera un destin commun très positif à nos habitantes et à nos habitants.



Nos objectifs

- Mettre en place une nouvelle collectivité regroupant nos deux communes. Celle-ci plus dynamique, plus attractive en terme économique, social, culturel, sportif, d'habitat, d'environnement sera en capacité de porter des projets plus ambitieux à moindre coût.
- Maintenir un service public de proximité de qualité et une vie locale riche et épanouissante pour tous.
- Garantir une représentation équitable des 2 communes au sein de la Commune Nouvelle ainsi qu'une égalité de traitement entre les habitants en conservant l'identité des communes.
- Assurer une meilleure représentation de notre territoire et de ses habitants auprès de l'Etat, des autres collectivités ou des établissements publics.

Comment ça marche

La Commune Nouvelle pour gérer

Elle regroupe les Communes Historiques dans une communauté de meilleure gestion en conservant la proximité et l'identité de nos communes.

Les compétences :

La Commune Nouvelle aura une compétence générale, elle reprend l'ensemble du personnel. Les compétences de proximité seront déléguées aux Communes Historiques.

L'organisation :

- Le Conseil municipal, dans la période transitoire (2015-2020), se compose des conseillers des 2 communes, soit 46 élus, puis en 2020 de 29.
- Les commissions actuelles des deux communes seront fusionnées pour travailler ensemble et échanger les « bonnes pratiques ».
- Le Maire est élu par le Conseil municipal.
 - Les Adjoints sont élus par le Conseil municipal : pour la période transitoire seront désignés un 1^{er} adjoint et des adjoints sur des fonctions régaliennes (finances, administration générale, services techniques, Plan Local d'Urbanisme) de façon paritaire.

Une gestion simplifiée.

Les Communes Historiques pour la proximité

La loi prévoit la création de plein droit de Communes Déléguées dans les Communes Historiques. Chaque commune conservera son nom et ses limites territoriales.

Les noms de Moret-sur-Loing et d'Ecuelles seront conservés de par la loi.

Les compétences :

Les compétences de la commune déléguée sont celles dévolues par la loi et celles qui font l'objet d'une délégation de la part de la Commune Nouvelle.

Ainsi seront gérés par la commune déléguée : accueil, mariages, colis des anciens, commémorations, fêtes des écoles, fêtes patronales et fêtes annuelles, comité des fêtes, antennes du CCAS, associations, écoles, état civil, équipements sportifs, salles...

Soit aucun changement pour vos démarches administratives, ni dans votre vie communale.

L'organisation :

- Le Conseil Communal est élu par le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle.
- Un maire délégué dont la compétence est définie par la loi. Il est officier d'état civil et officier de police judiciaire. Il recevra les délégations de la part du maire de la Commune Nouvelle pour la gestion du quotidien
- Les adjoints des communes sont désignés parmi les membres du conseil municipal de la Commune Nouvelle.

**Il est conservé la même organisation qu'actuellement :
mêmes maires, mêmes adjoints, mêmes conseillers municipaux.**

Les identités préservées

Équité

Projets

Services



**2055 hectares
7000 habitants,
une collectivité
qui compte.**



De nouvelles ressources

Le constat

Dans le contexte économique et financier national très difficile que nous connaissons, l'Etat va poursuivre la baisse des dotations aux collectivités locales. Pour Moret-sur-Loing et Écuellen, tous les ans, ce sera une perte de 50 000 € par an, soit 50 000 en 2015, 100 000 en 2016, 150 000 en 2017... Les dépenses contraintes continueront à augmenter (les salaires, rythmes scolaires, nouvelles normes...). Les subventions de la Région et du Département diminuent et continueront de le faire... La réforme territoriale à venir risque encore d'accroître ces difficultés. Aussi, il est urgent de trouver des solutions pour assurer la pérennité de nos finances et ainsi continuer à vous assurer le meilleur service.

Pour le fonctionnement, des ressources améliorées.

• De nouvelles dotations

	COMMUNES SEULES	COMMUNE NOUVELLE	COMMENTAIRES
Dotation DGF	Baisse de 50 000 Euros/an	Gel des baisses	Gain 700 000 Euros sur le mandat et après
DGF nouvelle		+ 50 000 Euros annuels	Gain 300 000 Euros sur le mandat et après
Gain de 200 000 € par an			

1 DGF : dotation globale de fonctionnement versée chaque année par l'Etat.

• Des économies importantes

	COMMUNE SEULE	COMMUNE NOUVELLE	COMMENTAIRES
Mutualisation	non	Organisation municipale rationalisée	Gain 400 000 Euros/an
Gain de 400 000 € par an			

- Mettre en commun et mutualiser les ressources humaines et financières des 2 collectivités par une gestion administrative unique génératrice d'amélioration de la qualité du service rendu, d'efficacité et d'économies importantes.

Pour l'investissement, des possibilités de financement accrues

La Commune Nouvelle aura droit aux subventions conséquentes dévolues aux communes de plus de 5000 habitants, (par exemple pour la médiathèque 550 000 €).

Les projets portés par Écuellen pourront bénéficier de l'aide de l'Etat (DETR : 30 à 40% de subvention) alors qu'ils en étaient exclus (Écuellen étant considérée comme «trop riche»).

600 000 Euros de plus par an pour améliorer les services et investir

Une fiscalité favorable aux habitants

La Commune Nouvelle percevra la taxe d'habitation, le foncier bâti et le non bâti.

Les nouveaux taux s'appliqueront en 2016 et seront lissés sur treize ans.

Ainsi pour un produit fiscal constant, les taux qui en découlent, calculés par les services fiscaux sont :

Moret-sur-Loing

	2014	2016	2020
Taux de TH	15,05	12,64	12,20
Taux de FB	27,50	28,44	24,71

Écuellen

	2014	2016	2020
Taux de TH	11,57	9,37	10,28
Taux de FB	12,42	14,52	16,59

Les recettes supplémentaires serviront à réguler la fiscalité, si nécessaire

Nos engagements pour le mandat 2015- 2020 et pour la suite...

Pour garantir la fiabilité de ce projet dans le temps, des engagements clairs sont pris :

- réaliser les programmes électoraux des équipes élues
- maîtriser la pression fiscale
- maîtriser l'endettement

- aménager les terrains de la Céramique avec en particulier la construction d'une médiathèque

Une charte entre les 2 communes rappelant les principes fondateurs sera annexée aux délibérations de création de la Commune Nouvelle. Celle-ci pourra être revue à la majorité des 70% des membres du conseil.

Un projet garanti dans le temps

Déjà des projets :

La médiathèque

Des premières réflexions est sortie l'idée de mutualiser des projets communs, comme la médiathèque. Celle-ci, située sur les terrains de la Céramique au coeur de la Commune Nouvelle, desservis par une navette, participera à l'aménagement de ces surfaces.

Ce projet commun sera plus ambitieux que les deux projets individuels initiaux.

- surface plus importante, (plus 25%), avec possibilité d'extension
- des accès facilités avec parking, navette
- un avis enthousiaste des partenaires (Etat, Région, Département)
- un fond plus conséquent de plus de 60%
- des personnels mieux formés
- des horaires d'ouverture plus étendus
- un coût d'investissement net divisé par 4
- un coût de fonctionnement inférieur de 40%
- un projet culturel et scientifique pour tous les habitants...

D'autres réflexions sont en cours :

- Plan Local d'Urbanisme
- Agenda 21 (engagement pour le développement durable)
- ...



Des projets plus ambitieux et moins chers

Cher(e)s ami(e)s,

Ce projet ne modifiera pas votre relation avec vos élus, ne touchera pas à vos identités d'Écuellois et de Morétiens, respectera votre vie locale... Il procurera à notre collectivité, donc à vous, davantage de ressources pour investir dans les services, les équipements publics, tout cela en gardant une fiscalité très maîtrisée. Pour nous, cette décision innovante est fondamentale pour l'avenir de nos communes. L'avenir doit se préparer maintenant et nous devons en être les acteurs. Si on ne bouge pas, d'autres agiront à notre place.

Ensemble, construisons notre avenir !

Bien à vous,

Jean-Christophe Paquier
Maire d'Écuellen



Très amicalement,
Patrick Septiers
Maire de Moret-Sur-Loing

Informations

- Un document par commune vous sera communiqué d'ici quelques jours
- Des réunions publiques seront organisées :
 - Le 18 novembre à 20 h , à Écuellen, salle Jean Mermoz
 - Le 20 novembre à 20 h, à Moret-sur-Loing, salle Roland Dagnaud